

Sommaire

Semaine du Microcrédit : les Missions Locales appelées à y participer
Dernière minute : les Partenaires Sociaux adressent leurs 1^{ères} réponses sur l'ANI Jeunes
Contrats aidés non marchands : prescription accrue au 1^{er} semestre 2012
Deux ambassadeurs de la parole des jeunes des Missions Locales
Zoom sur l'Économie sociale : une branche, un métier
Du côté des Missions Locales

en une
en une
page 2
page 2
page 3
page 4

Semaine du Microcrédit : les Missions Locales appelées à y participer

Dans le cadre de son partenariat, l'UNML vous invite à participer à la Semaine du Microcrédit de l'Adie.

La Semaine du microcrédit de l'Adie, mobilise les partenaires de l'association autour d'une cause commune : la création d'entreprise comme outil de lutte contre le chômage.

Cette opération vise à démontrer que le microcrédit est un outil adapté pour lutter contre l'exclusion sociale, à informer sur l'offre d'accompagnement proposée par l'Adie aux créateurs d'entreprise pour pérenniser leur activité et à inciter les porteurs de projet à passer à l'action et à déposer leur projet. Elle vise également à sensibiliser l'opinion publique, les décideurs politiques, économiques et sociaux à l'entrepreneuriat populaire.

L'édition 2012 se tiendra du 6 au 10 février

Compte tenu des échéances électorales, l'événement a été avancé et prendra cette année un format nouveau. L'Adie a décidé d'aller à la rencontre du public non pas en extérieur mais directement chez ses principaux partenaires prescripteurs afin de les mobiliser.

Les Missions Locales, des partenaires incontournables

En tant que spécialistes de l'insertion des jeunes, les Missions Locales ont un vrai rôle à jouer dans la promotion de ce concept. D'ailleurs en octobre dernier, 40 structures avaient participé à la semaine d'informations sur le dispositif Créajeunes et 50 l'avaient relayée. Cette opération a permis de toucher 2000 jeunes intéressés.

Cette première étape étant un vrai succès, nous souhaitons faire monter en puissance le partenariat avec l'Adie et sensibiliser davantage de jeunes à la création d'activité.

Renseignements sur :

www.adie.org ou

au N°vert **0800 800 566**

(gratuit depuis un poste fixe)



DERNIÈRE MINUTE

Les Partenaires Sociaux adressent leurs 1^{ères} réponses sur l'ANI Jeunes (suite du Flash 164)

Suite à l'audition du 4 janvier 2012, les membres du comité de pilotage paritaire s'étaient engagés à apporter une réponse écrite aux questions du réseau sur la mise en œuvre de l'ANI sur l'emploi des jeunes. Nous venons de recevoir la copie du courrier adressé à la DGEFP, et nous tenions à partager sans attendre les réponses positives que les partenaires sociaux y apportent. En voici donc les 3 principaux extraits :

- " le comité de pilotage prend acte que les dernières entrées en phase 1 pourront intervenir au plus tard le 31 mars 2012 ",
- "le CUI-CIE en CDI peut éventuellement constituer une sortie positive vers l'emploi (en phase 3), dès lors que le public visé par l'ANI est bien éligible à ce type de contrat ",
- " lorsque le jeune est en cours d'accompagnement (phase 2), le recours aux contrats aidés n'est possible que s'il s'inscrit dans le projet professionnel du jeune et qu'il permet, conformément à l'article 1 de l'ANI précité, d'acquérir les savoirs nécessaires à l'accès à l'emploi et les prérequis de base pour ensuite accéder à une qualification (par les formations en alternance notamment) "

Même si nous continuerons activement notre action auprès des partenaires sociaux, nous sommes satisfaits de ces premières réponses réactives, qui confirment la qualité d'écoute dont le comité de pilotage a fait preuve au cours de l'audition.

[Retrouvez l'intégralité du courrier et les arguments des partenaires sociaux](#)

Contrats aidés non marchands : prescription accrue au 1^{er} semestre

La DGEFP a adressé une circulaire (n°2011-28), le 19 décembre dernier, aux DIRECCTE qui met l'accent sur la nécessité "d'accroître le rythme de prescription des contrats non marchands au premier semestre 2012".

Cette préconisation intervient dans un contexte difficile : des chiffres du chômage en hausse depuis 7 mois consécutifs et des perspectives économiques qui semblent durablement dégradées.

Ainsi, l'objectif au 1^{er} semestre "est la prescription de 225 000 CAE (contrats d'accompagnements dans l'emploi, secteur non marchand)". **Sur l'ensemble de l'année 2012, 340 000 contrats aidés du secteur non marchand sont prévus par la loi de finances initiale, dont plus de la moitié devront être signés au 1^{er} semestre.**

Par comparaison, seule une enveloppe de 150 000 CAE était prévue pour le 1^{er} semestre 2011, pour le même objectif initial de 340 000 contrats sur l'année.

Secteur marchand : 25 000 CIE au 1^{er} semestre

S'agissant des contrats aidés du secteur marchand, la DGEFP fixe une enveloppe de **25 000 CIE** (contrats initiative emploi) **pour le 1^{er} semestre, sur l'enveloppe annuelle de 45 000 CIE**. Ces contrats "devront continuer à être ciblés en priorité sur les demandeurs d'emploi seniors et les jeunes en difficulté".

Les paramètres de prise en charge restent inchangés : un taux moyen de financement par l'État de 30,7 %, avec deux taux de prise en charge (taux de droit commun, taux majoré pour les bénéficiaires du RSA socle), une durée hebdomadaire de 33 heures, pour des contrats de 10 mois en moyenne.

Deux ambassadeurs de la parole des jeunes des Missions Locales

Prénoms : Maroua et Corentin

Mission : être ambassadeur de la parole de jeunes

Bonjour, pouvez-vous nous présenter votre mission ?

Corentin Poirier : Nous effectuons une mission en Service Civique pour le compte de l'UNML sur le thème de l'expression collective des jeunes. Moi, j'effectue ma mission au sein de locaux de l'UNML, mais je suis allé dans plusieurs Missions Locales afin de m'imprégner des pratiques.

Maroua Meddahi : Moi, je suis basée à la Mission Locale de Poitiers, une des structures pionnières de la recherche action "Agir pour et avec les jeunes", l'expérimentation lancée par Martin Hirsch. Nous attendons également une troisième personne qui sera basée à Salon de Provence, dans la Mission Locale.

Quels sont vos domaines d'actions et comment comptez-vous vous y prendre ?

CP : 9 Missions Locales, connues à ce jour, possèdent des groupes de paroles de jeunes. Nous sommes là pour recenser les projets qui existent sur le territoire et pour essayer de faire émerger d'autres initiatives.

MM : Pour ce faire, nous allons lancer très prochainement un questionnaire adressé aux Missions Locales. Nous espérons collecter un maximum d'actions collectives et comptons sur la collaboration de tous. De plus, nous avons créé une page Facebook pour être contactés plus facilement par des jeunes et mettre à jour les données reçues.

Un séminaire sur la recherche action a eu lieu en décembre dernier. Comment s'est-il déroulé ?

CP : Nous avons rencontré tous les acteurs : directeurs, conseillers, évaluateurs et jeunes. Nous avons pu mesurer tout le travail déjà accompli et déterminer plus concrètement ce qu'il restait à faire. C'était intéressant de confronter tous les points de vue des parties prenantes.

MM : Chaque participant s'exprimait et était vraiment traité sur un pied d'égalité. Les jeunes ont d'ailleurs dit que pou-

Durée de la mission : 1 an (depuis novembre 2011)

Particularité : répartis sur des sites différents

voir s'exprimer ainsi renforçait leur confiance en eux, point essentiel soulevé dans le bilan. Et puis Bertrand Schwartz nous a honoré de sa présence et l'émotion était vraiment au rendez-vous. Il nous a encouragé à continuer en soulignant avec humour que nous étions bien partis et que nous n'avions pas besoin de lui !

Justement quelles suites seront données au séminaire ?

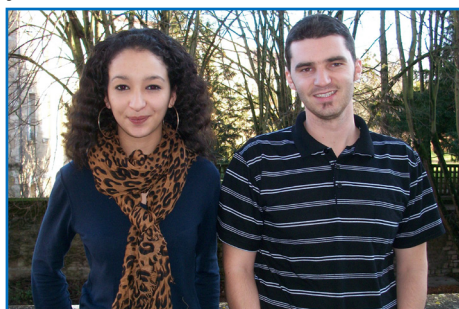
CP : Etant donné que le financement de l'expérimentation sociale est arrivé à son terme en décembre, et au regard du bilan, il a été décidé que la recherche action serait désormais portée par l'Institut Bertrand Schwartz.

MM : Ainsi notre mission va aussi servir à apporter des éléments importants à l'Institut !

Quelles sont vos premières impressions à l'issue de ces deux mois ?

CP : Moi, je suis fier et heureux de travailler sur ce sujet et de valoriser les jeunes, même si nous attendons avec impatience le 3^{ème} volontaire, tant la tâche est immense !

MM : Je trouve tout cela très passionnant ! D'ailleurs, j'ai demandé à participer au groupe des D-battants à la MLI de Poitiers pour mieux appréhender cela de l'intérieur. De plus, je donne un coup de main à Chloé, (volontaire en Service Civique) pour promouvoir ce dernier auprès de jeunes de la Mission Locale.



Plus d'infos :

[Page Facebook des jeunes la recherche action](#)

Zoom sur l'Économie sociale : une branche, un métier

En tant que Syndicat d'employeurs de la branche des Missions Locales et PAIO, l'UNML est adhérente à l'USGERES. Cette dernière fédère et représente les employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), soit 12 des 13 branches du secteur. Elle a réalisé un guide qui les présente ainsi que 70 métiers clés. Pendant 11 semaines, nous vous proposons une série qui vous fera découvrir toute la richesse d'opportunités de l'économie sociale. Cette semaine la branche "Aide, accompagnement, soins et services à domicile" et un métier clé : technicien d'intervention sociale et familiale.

en partenariat avec



Aide, accompagnement, soins et services à domicile

L'aide et l'accompagnement à domicile sont au service des familles à tous les âges de la vie. Il s'agit d'accompagner les personnes dans leur choix de vie pour qu'elles puissent être maintenues au domicile quel que soit leur état (personnes âgées, personnes handicapées, familles en difficultés...).

Les domaines d'activités

Il existe 3 domaines d'activités dans l'aide à domicile :

- les soins à domicile (Centres de soins infirmiers, services de soins infirmiers à domicile) qui peuvent permettre d'éviter l'hospitalisation ou de faciliter la rééducation et le retour au domicile après un séjour hospitalier ;
- l'aide et l'intervention sociale qui agissent dans le cadre des politiques sociales et familiales des pouvoirs publics ;
- les services à la personne, prestations de confort, sont plus généraux et concernent des secteurs divers tels que le jardinage, le ménage, le petit bricolage ou encore la garde d'enfant.

Modes d'intervention

On distingue :

- le service prestataire lorsque l'intervenant est employé par un organisme et non par le particulier ;
- le service mandataire lorsque l'organisme prend en charge les démarches administratives.
- l'employeur de l'intervenant reste alors le particulier ;
- l'emploi direct lorsque le particulier recherche et recrute lui-même un intervenant professionnel.

Les associations du champ de la branche de l'aide à domicile fonctionnent en mode prestataire.

Les emplois et métiers

- auxiliaires de vie sociale (AVS),
- aides soignants,
- techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF),
- les infirmiers
- responsables de secteur.

Technicien (H/F) d'intervention sociale et familiale

Le/la technicien(ne) d'intervention sociale et familiale (TISF) est un travailleur social qui organise et/ou réalise, à partir du domicile, des activités de la vie quotidienne et assure une action socio-éducative auprès de publics fragilisés (famille, enfant, personne âgée ou handicapée). Il leur apporte un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants. Il effectue une intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants..

Missions principales

- Assurer l'accompagnement des personnes de façon individuelle ou dans le cadre d'actions collectives
- Accompagner et motiver la personne pour la réalisation de ses activités dans son cadre de vie
- Contribuer à l'aménagement du logement et participer concrètement aux activités domestiques de la vie quotidienne
- Soutenir la fonction parentale (Exemple : stimuler le lien parents enfants)
- Prévenir et aider à gérer les situations de maltraitance
- Informer les personnes pour l'accès aux droits
- Travailler en collaboration avec les professionnels intervenant autour de la famille
- Assurer le relais entre individus, collectivités et structures instituées

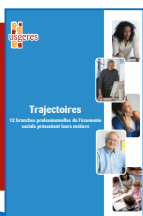
Diplômes

- DETISF
- Certificat de travailleur familial

Évolution professionnelle

Le/la TISF peut, après obtention des diplômes correspondants, s'orienter vers les métiers suivants :

- Conseiller(e) en économie sociale et familiale
- Assistant(e) de service social
- Responsable de secteur (après 10 ans d'ancienneté et une formation complémentaire d'adaptation au poste)



Consultez l'intégralité de la fiche :
[Guide trajectoire](#)

Du côté des Missions Locales

La Mission Locale du bassin d'emploi de Charleville-Mézières (08) et son antenne locale Service Civique

La Mission Locale a inauguré le 16 décembre dernier son "antenne Service Civique" destinée à mettre en relation jeunes volontaires et associations demandeuses. Cette mission était auparavant prise en charge sur le territoire par la Ligue de l'enseignement et Uniscité qui a dû fermer ses portes.



Un projet porté par la Mission Locale et la ville

La municipalité s'est donc tout naturellement retournée vers la Mission Locale (MILO) pour proposer le dispositif aux jeunes. La ville a particulièrement soutenu le lancement de cette structure en accordant 34 000 € de subventions (14 000€ au titre du démarrage 2011 et 20 000€ pour 2012).

"Nous avons répondu présents car nous considérons que le Service Civique s'inscrit dans un parcours d'insertion. Le jeune va pouvoir démontrer et acquérir des compétences qui seront transposables dans un CV ou lors d'un entretien d'embauche", explique Laurence Stoupy, Directrice la MILO.

Par ailleurs, la Mission Locale a créé tout un processus pour lancer cette antenne. "Nous avons travaillé en amont avec toutes les structures accueillantes en définissant d'abord la mission, puis en sélectionnant ensemble les volontaires. L'UNML nous a donné aussi son appui et grâce à l'avenant signé sur l'intermédiation certains jeunes ont intégré des structures locales."

La MILO a aussi apporté une ingénierie adaptée aux structures accueillantes, telles que le CCAS, l'épicerie solidaire Solicoeur, ainsi que les Restos du coeur. "Nous continuons à assurer le suivi des jeunes tout au long de la mission de 6 mois. Pour ce faire, nous avons créé des outils¹ pour aider les structures et leurs tuteurs. En outre, l'appui de la coordinatrice au sein de la MILO facilite grandement les échanges. Tout cela demande du temps, des finances et du personnel. Nous avons pu le faire parce qu'il y a une vraie action volontariste de la ville" conclut Laurence Stoupy.

Notons également que le Conseil régional a donné un accord de principe pour le versement de 15 000 €, la communauté d'agglomération pour 10 000 € et le CCAS à hauteur de 8 000 €.

Une inauguration avec tous les partenaires

Pour lancer l'ouverture de l'antenne, la Présidente de la Mission Locale, Maryse Flores a accueilli dans les locaux de la MILO tous les partenaires qui ont soutenu le projet, parmi lesquels : le Vice-Président du Conseil régional, le Conseiller Régional, des Conseillers Municipaux, des

Administrateurs de la Mission Locale, des représentants de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le représentant de l'Inspection Académique et de représentants des structures accueillantes. Le président de l'UNML avait, quant à lui, adressé un message de soutien.

Claudine Ledoux, Maire de Charleville-Mézières, a salué le travail fourni. "Grâce à l'investissement de la Mission Locale, de ses Administrateurs, de l'équipe qui oeuvre au quotidien pour l'insertion des jeunes de notre ville, nous avons très rapidement trouvé le moyen de donner une suite à l'action du Service Civique. Je m'en réjouis. Je suis même très heureuse de cette issue rapide au travail engagé par tous les partenaires de l'action citoyenne auprès des populations. Je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux qui ont permis la naissance de la toute nouvelle antenne du Service Civique à la Mission Locale de Charleville-Mézières et à féliciter particulièrement Maryse Flores pour l'énergie qu'elle a investi afin que nous puissions célébrer ensemble cet événement."

Entourée des volontaires qui arboraient fièrement un joli T-shirt au couleur de l'antenne, Maryse Flores a remercié vivement tous les partenaires, dont l'UNML. Elle a aussi souligné le rôle de la jeunesse : "Nous avons voulu que des jeunes s'impliquent collectivement dans la vie locale, dans les missions proposées et choisies par eux. Je les félicite de leur volontarisme et je ne doute pas de leurs efforts pour accomplir leurs missions, car la jeunesse sait être courageuse et généreuse."



Le futur proche de l'antenne

La MILO vise à atteindre une vingtaine de volontaires sur 2012. Elle a d'ores et déjà des contacts avec des structures dans le secteur de la culture, du développement durable et de la solidarité envers le handicap.

A suivre !

¹ fiche de suivi, récapitulatif des tâches, feuille de présence, tableau des tâches, planning d'intervention

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique, ou faire paraître une offre d'emploi ?

Rien de plus simple ! Faites nous part de vos actions par mail : com@unml.info